



LE DÉPARTEMENT

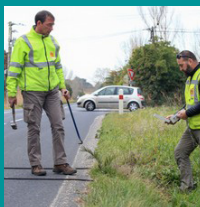
AU SERVICE DES COMMUNES

& DES

INTERCOMMUNALITÉS



GUIDE DE L'APPUI TECHNIQUE



EDITION 2020-2021



leDépartement66.fr

Le Département agit pour l'avenir des Pyrénées-Orientales



Le Département des Pyrénées-Orientales est aujourd'hui le premier partenaire des 226 communes, des 12 Établissements publics de coopération intercommunale, ainsi que des autres intercommunalités du territoire.

Parce que nous avons la conviction que notre savoir-faire peut bénéficier à tous, nous continuons de développer notre offre d'ingénierie territoriale. Cette nouvelle édition du Guide de l'appui technique départemental regroupe la totalité des services que nous proposons aux collectivités du territoire, dans l'ensemble de nos domaines de compétences. Forts de leur expertise et de leur expérience sur le terrain, nos agents sont à vos côtés pour vous aider à élaborer vos projets, puis vous accompagner jusqu'à leur concrétisation.

La crise sanitaire n'a fait que confirmer combien l'action publique est indispensable dans nos territoires. Elle a aussi montré qu'il est vital d'unir nos forces pour travailler ensemble au bien-être de nos concitoyens.

Vos projets sont essentiels pour bâtir les Pyrénées-Orientales de demain : nous sommes là pour vous aider à les réaliser. C'est bien ce que je porte comme ambition avec vous.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname.

Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

SOMMAIRE



Aménagement et gestion des espaces p.7

Aménagement foncier rural	p.7
Aménagement, habitat et urbanisme	p.8
Espaces naturels et biodiversité	p.9
Maîtrise foncière.....	p.10
Mer et littoral.....	p.11
Montagne.....	p.12
Pépinière départementale.....	p.13
Protection des espaces agricoles et naturels périurbains.....	p.14
Villes et villages fleuris	p.15
Zones humides	p.16



Développement des territoires p.17

Développement durable.....	p.17
Logement	p.18
Offre d'accueil des entreprises	p.19
Stratégie de territoire	p.20
Tourisme durable, solidaire et innovant	p.21
Très Haut Débit.....	p.22



Eau..... p.23

Assainissement	p.23
Eau potable	p.24
Gestion des eaux superficielles	p.25
Gestion des services d'eau	p.26
Préservation de la ressource en eau.....	p.27



Infrastructures et mobilités p.28

Chaussée et ouvrages d'art	p.28
Gestion du domaine public routier	p.29
Mesures de trafics	p.30
Randonnée	p.31
Sécurité routière	p.32
Véloroutes.....	p.33

LE DÉPARTEMENT

AU SERVICE DES COMMUNES

& DES INTERCOMMUNALITÉS



Lecture publique..... p.34

- Création et mise en réseau des médiathèques..... p.34
- Formation et assistance technique pour les personnes et bénévoles des médiathèques..... p.35
- Mise à disposition des collections et appui à l'animation des médiathèques p.36



Patrimoine p.37

- Archéologie p.37
- Archives p.38
- Conservation et restauration du patrimoine..... p.39



Protection des territoires et de la population..... p.40

- Climat p.40
- Risque incendie de forêt..... p.41
- Risque inondation p.42



Ressources..... p.43

- Coopérations territoriales et transfrontalières p.43
- Dialogue citoyen p.44
- Égalité femmes-hommes p.45
- Énergie..... p.46
- Formations Développement Durable..... p.47
- Ingénierie financière..... p.48



Solidarités et services à la population..... p.49

- Aide au recrutement des collectivités p.49
- Insertion des publics fragilisés p.50
- Précarité énergétique p.51
- Services au public innovants p.52
- Services d'aide et de soins à domicile..... p.53
- Structure d'accueil de jeunes enfants..... p.54

PRINCIPES D'INTERVENTION

L'appui technique du Département est l'ensemble des moyens humains et des missions concourant à l'élaboration et la conduite d'un projet territorial, et à la définition, au montage et la mise en œuvre d'actions.

À travers son offre d'appui technique, le Département est à la disposition des communes et de leurs groupements pour les aider à mobiliser les compétences adéquates, et ce, au bon moment.

L'accompagnement proposé, de premier niveau, n'a pas vocation à se substituer au secteur privé mais bien à faciliter la mobilisation des acteurs, à soutenir les capacités d'investissement et d'innovation du territoire, en organisant une maîtrise d'ouvrage publique de qualité, dans un objectif d'efficience.

Ainsi, à chacune des étapes d'un projet, le maître d'ouvrage public peut solliciter un appui auprès du Département pour l'éclairer dans ses choix et l'aider dans sa prise de décision :

- **En amont des projets** : aide à l'émergence d'un projet, écoute et expression des besoins, analyse et reformulation de la commande, aide à la faisabilité d'une opération, construction d'une vision globale du projet, mobilisation des acteurs, des ressources et des compétences, etc.
- **En phase opérationnelle** : aide à la consultation, recherche de financements, assistance ponctuelle ou plus approfondie dans certaines situations.

3 BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À L'APPUI TECHNIQUE DU DÉPARTEMENT :

- ✓ Un accompagnement de vos projets à chaque étape.
- ✓ Une expertise et un conseil personnalisés.
- ✓ Un service gratuit et à la disposition de tous.

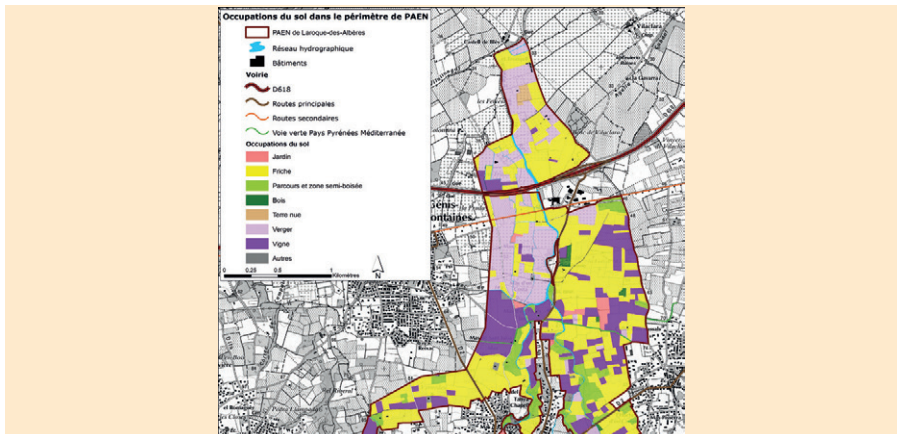


AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Aménagement foncier rural

OBJECTIF

Aider les collectivités dans la restructuration et la mise en valeur des espaces agricoles et forestiers dans un objectif de redynamisation des filières agricoles et de lutte contre la friche.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide au choix des outils les plus adaptés aux contraintes et spécificités du territoire.
- ✓ Mise en œuvre des outils de l'aménagement foncier rural définis aux articles L.121- 1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, à la demande des communes et EPCI.

Présentation détaillée des outils dans le Guide du foncier agricole, consultable sur leDépartement66.fr

Service Foncier rural, Agriculture et Agroalimentaire :

04 68 85 82 31 - foncierrural@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Aménagement, habitat, urbanisme

OBJECTIF

Favoriser l'émergence de projets d'aménagement durable sur le territoire.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Avis et contributions techniques dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.
- ✓ Appui technique dans les démarches préalables à des opérations de renouvellement urbain : réalisation de cahiers des charges, dossiers de candidature (revitalisation de centre-bourgs, reconquête des friches...).
- ✓ Aide (conseil, expertise, appui méthodologique) dans la conception de projets d'aménagement durable (EcoQuartier, Quartier Durable Occitania, etc.).

Service d'appui technique au développement local SATEDE :

04 68 85 82 75 - at-satede@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Espaces naturels et biodiversité

OBJECTIF

Aider les territoires à engager des démarches de préservation et de valorisation des richesses naturelles.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Transmission de documents et d'outils de connaissance de la biodiversité, mise à disposition de guides techniques (biodiversité, manifestations sportives, etc).
- ✓ Analyse et accompagnement technique des projets dans les domaines du foncier, de la gestion de milieux naturels (inventaires, travaux, entretien), de l'aménagement, de l'éducation à l'environnement et la valorisation de sites naturels.
- ✓ Aide méthodologique dans le montage partenarial pour favoriser l'émergence et la mise en œuvre des projets (aide à la réalisation de cahiers des charges, de démarches de concertation et de mise en réseau).

Service Environnement :

04 68 85 82 12 - at-environnement@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Maîtrise foncière

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la maîtrise foncière de leurs projets structurants.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui pour la constitution des dossiers fonciers (estimations domaniales, documents d'arpentage, états parcellaires, négociation foncière, rédaction des actes administratifs...).
- ✓ Appui juridique pour la maîtrise foncière par voie d'expropriation (enquête parcellaire, arrêté de cessibilité, ordonnance d'expropriation, jugement d'expropriation...).

Service Acquisitions foncières :

04 68 85 88 93 - at-acquisitionsfoncieres@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Mer et littoral

OBJECTIF

Accompagner les collectivités pour répondre aux enjeux actuels de la gestion du littoral et des activités marines.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique pour la gestion des plages et la reconstitution des cordons dunaires.
- ✓ Aide à l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique (érosion du trait de côte et risque de submersion marine).
- ✓ Aide à la valorisation des interfaces ville-port : gestion environnementale et paysagère, valorisation écologique.
- ✓ Restauration et conservation de barques catalanes, conseils pour l'entretien des collections (cf. fiche Conservation et restauration du patrimoine p.39).

Service Environnement :

04 68 85 82 57 - at-environnement@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Montagne

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la réponse aux enjeux actuels de la gestion des milieux et des activités spécifiques au milieu montagnard.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide dans la gestion de l'exploitation de la voirie (optimisation des circuits de viabilité hivernale...).
- ✓ Aide dans la gestion durable de la forêt.
- ✓ Aide à l'émergence d'initiatives de développement local et à la diversification des activités touristiques (4 saisons).

Service d'appui technique au développement local SATEDE :

04 68 85 82 75 - at-satede@cd66.fr



Le Département au service des communes et des intercommunalités



AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Pépinière départementale

OBJECTIF

Favoriser l'embellissement des espaces verts publics communaux.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide à la décision et à la conception d'espaces verts ou projets d'embellissement (essences d'origine locale privilégiées, démarche « zéro phyto »).
- ✓ Fourniture gratuite de plants aux communes pour la réalisation de leurs projets (production « bio »).

Service Foncier rural, Agriculture et Agroalimentaire :
04 68 57 81 51 - pepinieredepartementale@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Protection des espaces agricoles et naturels périurbains

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des mesures de protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels en zone périurbaine (dispositif PAEN), dans un objectif de préservation durable de ces espaces de toute perspective d'urbanisation.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui et conseil au lancement des études nécessaires sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.
- ✓ Conseils afin d'éviter la spéculation foncière.
- ✓ Création des périmètres et adoption de leur programme d'actions associé, par délibération du Département (fondement réglementaire articles L.113-15 à L.113-28 du code de l'urbanisme).

Présentation détaillée du dispositif PAEN dans le Guide du foncier agricole, consultable sur leDépartement66.fr

Service Foncier rural, Agriculture et Agroalimentaire :

04 68 85 82 31 - foncierrural@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Villes et villages fleuris

OBJECTIF

Aider les collectivités à s'engager dans des démarches qualitatives de fleurissement aux fins d'aménagement des espaces publics et d'amélioration du cadre de vie.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Dans le cadre d'une visite annuelle par un jury d'experts, conseils en matière de :

- ✓ Fleurissement de la commune.
- ✓ Aide à la décision en matière de choix d'essences végétales.
- ✓ Valorisation des espaces publics et préservation des paysages et de la biodiversité.

Cet accompagnement nécessite une inscription préalable au Concours départemental Villes et Villages fleuris.

Direction Territoires et Mobilités :

04 68 85 82 98 - at-satede@cd66.fr





AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Zones humides

OBJECTIF

Aider les collectivités à maintenir et valoriser les milieux naturels fragilisés et les zones humides qui rendent de nombreux services (éponge, filtre, réservoir...).



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Études, plan de gestion : mise à disposition de l'Atlas départemental des zones humides et conseils pour le développement des connaissances (aide à la rédaction du CCTP en vue d'un inventaire, etc).
- ✓ Appui technique pour la création de zones de préemption ENS, dans la réalisation de travaux de restauration, de mise en défense (contribution à l'amélioration de l'état écologique des zones humides, propositions de mesures techniques).
- ✓ Appui technique pour la mise en œuvre d'outils de valorisation et d'équipements d'accueil du public (sentier pédagogique...).

Service Environnement :

04 68 85 82 71 - at-environnement@cd66.fr





DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Développement durable

OBJECTIF

Aider à l'émergence de projets innovants en faveur du développement durable.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique et méthodologique dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de développement durable.
- ✓ Aide à la mise en réseau et à la capitalisation de retours d'expériences, à travers l'animation du Réseau départemental des Agendas 21 (visites de sites, formations actions, journées techniques...).
- ✓ Aide à la montée en compétences, à travers l'animation d'une offre de formations territorialisées (avec le CNFPT) présentée à la page 47 de ce guide et la mise en ligne d'une bibliothèque virtuelle (<http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD>).

Mission départementale Développement durable :

04 68 85 82 56 - developpement.durable@cd66.fr





DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Logement

OBJECTIF

Favoriser le développement d'un parc de logements adapté aux besoins de la population.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui à la définition des projets structurants en matière de logement et d'habitat (programme local d'habitat...).
- ✓ Appui à l'émergence des démarches innovantes (habitat participatif...).
- ✓ Appui à l'analyse du besoin en logements sociaux et à vocation sociale.

Service Logement et Habitat :

04 30 19 25 30 - at-logement@cd66.fr





DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Offre d'accueil des entreprises

OBJECTIF

Encourager les collectivités à mettre à la disposition des entreprises une offre d'accueil des entreprises de qualité et adaptée à leurs besoins.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique et méthodologique à la création, l'extension, la requalification de foncier à vocation économique (zones artisanales, parcs d'activités économiques...).
- ✓ Appui technique et méthodologique à la création, la réhabilitation d'immobilier d'entreprises (pôle entrepreneurial, pépinière, tiers-lieux, etc.).
- ✓ Contribution à la mise en réseau des acteurs.

Service d'appui technique au développement local SATEDE :

04 68 85 82 75 - at-satede@cd66.fr





DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Stratégie de territoire

OBJECTIF

Aider les territoires à se doter de documents stratégiques concertés (projet de territoire, stratégie de développement économique, stratégie de résilience du territoire, etc.).



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide à l'identification du document stratégique adapté aux besoins.
- ✓ Contribution à l'élaboration d'un diagnostic de territoire.
- ✓ Aide à la rédaction d'un cahier des charges en vue d'une consultation.
- ✓ Participation aux réunions techniques.
- ✓ Aide (conseil, expertise, appui méthodologique) dans la réalisation du programme d'actions.

Service d'appui technique au développement local SATEDE :

04 68 85 82 75 - at-satede@cd66.fr





DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Tourisme durable, solidaire et innovant

OBJECTIF

Renforcer l'attractivité et la qualité de l'offre touristique par la mise en œuvre de projets de développement touristiques structurants et innovants.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Accompagnement des projets de développement touristique structurants (de la conception à la réalisation).
- ✓ Accompagnement à la montée en gamme des sites touristiques et de loisirs, développement des outils numériques, des offres packagées, etc.
- ✓ Impulser une dynamique de projets par le biais d'Appels à Projets (cyclotourisme, tourisme durable) + accompagnement technique.
- ✓ Mise en réseau des acteurs publics du tourisme.
- ✓ Aide au montage des dossiers de demande de subvention.
- ✓ Information sur les dispositifs en cours en matière de développement touristique.

Mission Tourisme Durable, Solidaire et Innovant :

04 68 85 82 62 - at-attractiviterayonnementterritoire@cd66.fr





DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Très haut débit

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la transition digitale.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Informer les territoires sur les technologies accessibles avec le THD : vidéo ultra-HD, domotique, télétravail, téléassistance...
- ✓ Permettre aux collectivités d'adapter leurs services aux nouvelles technologies : le développement du numérique dans les établissements scolaires, l'accès à l'e-santé, l'e-administration....
- ✓ Accompagner l'innovation et la transition digitale en soutenant le développement des services et des usages numériques (via le réseau Numérique 66).
- ✓ Permettre l'intégration des usages numériques dans les politiques publiques (l'aménagement du territoire, les politiques sociales, la sécurité des personnes, les transports, la culture, l'environnement, le développement économique, le tourisme, l'open data...).

Direction des systèmes d'information :

04 68 85 85 01 - at-dsi@cd66.fr





EAU

Assainissement

OBJECTIF

Apporter un appui technique aux collectivités en matière d'assainissement.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Conseils et expertise sur la gestion quotidienne des installations.
- ✓ Aide administrative (RPQS, SISPEA...).
- ✓ Aide à la programmation des travaux.
- ✓ Aide au montage des dossiers de demande de subvention.

RPQS : Rapport sur le prix et la qualité des services.

SISPEA : Système d'information des services publics d'eau et d'assainissement.

Service EAU SATEP SATESE :

04 68 68 50 31 - at-eau@cd66.fr





EAU

Eau potable

OBJECTIF

Apporter un appui technique aux collectivités en matière de gestion de l'eau potable.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Conseils et expertise sur la gestion quotidienne des installations.
- ✓ Aide administrative (RPQS, SISPEA...).
- ✓ Aide à la programmation des travaux.
- ✓ Aide au montage des dossiers de demande de subvention.

RPQS : Rapport sur le prix et la qualité des services.

SISPEA : Système d'information des services publics d'eau et d'assainissement.

Service EAU SATEP SATESE :

04 68 85 82 24 - at-eau@cd66.fr





EAU

Gestion des eaux superficielles

OBJECTIF

Accompagner les collectivités ou syndicats mixtes de bassins versants, dans la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau (gestion des cours d'eau et milieux aquatiques, optimisation de la gestion de l'eau d'irrigation via les canaux).



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide à l'élaboration de stratégies globales et territorialisées.
- ✓ Aide à la mise en cohérence de ces dernières avec les autres politiques publiques (État, Agence de l'Eau, Région, Département...).
- ✓ Appui technique en phase études et travaux : conseil à la définition des projets, aide à la consultation de prestataires, suivi des travaux (entretien de la végétation, continuité écologique...).

Service Barrages-Hydraulique :
04 68 85 82 30 - at-eau@cd66.fr





EAU

Gestion des services d'eau

OBJECTIF

Accompagner les collectivités pour maîtriser le coût et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement. Anticiper le transfert des services aux EPCI à fiscalité propre édicté par la loi NOTRe.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide aux transferts de compétences.
- ✓ Conseils et expertise sur le mode de gestion des services (régie publique...).
- ✓ Aide à la mutualisation des services pour réduire les coûts.
- ✓ Aide au montage des dossiers de demande de subvention.

Service EAU SATEP SATESE :

04 68 85 82 22 - at-eau@cd66.fr





EAU

Préservation de la ressource en eau

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la préservation et la restauration de la qualité des ressources utilisées pour l'alimentation en eau potable.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Outils de communication/sensibilisation aux dangers sanitaires et environnementaux des pesticides.
- ✓ Aide pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages d'eau potable (étude sur les aires d'alimentation des captages).
- ✓ Aide à la mise aux normes des potences agricoles.
- ✓ Aide pour préserver la qualité de l'eau sur les zones de sauvegarde actuelles et futures (ressources stratégiques pour l'AEP).
- ✓ Aide au montage de dossiers de demande de subvention.

Service EAU SATEP SATESE :

04 68 85 82 27 - at-eau@cd66.fr





INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Chaussée et ouvrages d'art

OBJECTIF

Aider les collectivités dans la définition d'une politique de remise en état des chaussées et de suivi des ouvrages d'art dans un objectif d'optimisation des coûts d'entretien.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Conseils pour les choix techniques de remise en état des structures de chaussées (propositions des matériaux, évaluation sommaire des coûts, etc.).
- ✓ Assistance à l'établissement d'un diagnostic, à la recherche de solutions techniques de réparation, à la définition d'un cahier des charges et au choix de bureaux d'études spécialisés pour des pathologies particulières.
- ✓ Conseils sur les choix des revêtements routiers en fonction des contraintes (trafic, bruit, adhérence, etc.).

Service Maîtrise d'ouvrage :

04 68 85 88 80 - at-voirieetveloroute@cd66.fr





INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Gestion du domaine public routier

OBJECTIF

Aider les collectivités dans l'amélioration de la connaissance de la gestion du domaine public routier communal afin de fiabiliser les actes administratifs autorisant son occupation, d'avoir une meilleure vision des réseaux en place et d'optimiser les redevances d'occupation.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide à la clarification des règles d'occupation et actes administratifs associés (permissions de voirie, occupation de droit, superposition de gestion, etc.).
- ✓ Aide à la gestion des ouvrages en place, définition de conventions-types à passer avec les tiers.
- ✓ Assistance pour la rédaction des arrêtés de circulation.

Service Maîtrise d'ouvrage :

04 68 85 88 80 - at-voirieetveloroute@cd66.fr





INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Mesures de trafics

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la définition d'aménagements de voiries adaptés par la mise à disposition de connaissances précises des trafics.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Conseils pour la détermination de la localisation des points de comptages en fonction des besoins exprimés (mesures ponctuelles et ciblées, analyse d'un itinéraire, etc.).
- ✓ Mesures des trafics et/ou des vitesses pratiquées avec analyse des résultats ciblés sur la demande (état des lieux, demande de réduction de vitesse, mesures préalables à un aménagement, évaluation nuisances sonores, etc.).

Service Maîtrise d'ouvrage :

04 68 85 88 80 - at-voirieetveloroute@cd66.fr





INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Randonnée

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans leurs projets de création, gestion et valorisation de sentiers de randonnée.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui juridique pour la création des itinéraires (modèles de convention de passage, de délibération communale, etc.).
- ✓ Mise à disposition d'outils pour l'aménagement et l'entretien des itinéraires (modèles de cahier des charges, charte départementale de signalétique, etc.).
- ✓ Conseil dans la promotion des itinéraires (charte départementale des fiches et guides de randonnée pédestre, équestre et VTT).
- ✓ Mise à disposition des intercommunalités compétentes en matière de randonnée de l'outil Geotrek pour la gestion et la valorisation des sentiers de randonnée, formation des agents des Communautés de communes membres du réseau Geotrek Pyrénées-Orientales, rédaction de documentation technique, assistance technique, valorisation des randonnées inscrites au PDIPR sur Rando66.fr, le portail web de la randonnée dans les Pyrénées-Orientales.

Service Environnement : 04 68 85 82 15 - at-environnement@cd66.fr



Le Département au service des communes et des intercommunalités



INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Sécurité routière

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la définition d'un aménagement adapté aux enjeux grâce à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière sur une section de voie.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Analyse de la section proposée du point de vue de la sécurité routière (géométrie, respect des différents guides techniques, analyse des comportements des usagers, etc.).
- ✓ Propositions d'amélioration et/ou d'aménagements adaptés en fonction des besoins (réduction de la vitesse, sécurisation piétons et/ou mobilités douces, aménagement de traversée de village, etc.).

Service Maîtrise d'ouvrage :

04 68 85 88 80 - at-voirieetveloroute@cd66.fr





INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Véloroutes

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la création et la valorisation de véloroutes - pistes cyclables.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique pour la création des itinéraires (principes de jalonnement, modèle de signalétique, etc.).
- ✓ Conseil et expertise pour l'aménagement et l'entretien des itinéraires (avis sur la sécurité, conformité au schéma départemental cyclable, etc.).
- ✓ Promotion et valorisation des itinéraires et des services touristiques connexes (sur portails spécialisés, réseau national de partenaires) en lien avec l'Agence de développement touristique des Pyrénées-Orientales.
- ✓ Faisabilité et élaboration de partenariats techniques et financiers.

Cellule Véloroutes, Infrastructures de mobilité et Environnement :

04 68 85 89 12 - at-voirieetveloroute@cd66.fr





LECTURE PUBLIQUE

Création et mise en réseau de médiathèques

OBJECTIF

Accompagner le développement des médiathèques et favoriser l'aménagement culturel du territoire.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Ingénierie, conseil et expertise auprès des élus et des bibliothécaires du réseau départemental, en partenariat avec la DRAC, pour la création de nouvelles médiathèques, les réaménagements et l'informatisation.
- ✓ Incitation au développement des réseaux intercommunaux de lecture publique, en partenariat avec la DRAC, de façon à mailler le territoire et à mutualiser ressources et compétences.
- ✓ Accompagnement des nouveaux projets par des apports de documents, de ressources et par une offre de formation des personnels salariés ou bénévoles.

Médiathèque départementale :

04 68 53 44 82 - bdp66@cd66.fr





LECTURE PUBLIQUE

Formation et assistance technique pour les personnels et bénévoles des médiathèques

OBJECTIF

Soutenir et accompagner le développement des médiathèques par des actions de formation et d'ingénierie.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Ingénierie, conseil et expertise auprès des bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau départemental.
- ✓ Catalogue de formation annuel : stages thématiques et de professionnalisation gratuits pour les bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau départemental, en partenariat avec le CNFPT.
- ✓ Formation de base pour les nouveaux bibliothécaires du département.
- ✓ Formation « à la demande » sur le terrain.

Médiathèque départementale :

04 68 53 44 82 - bdp66@cd66.fr





LECTURE PUBLIQUE

Mise à disposition de collections et appui à l'animation des médiathèques

OBJECTIF

Accompagner le développement des médiathèques, pour assurer un égal accès à la culture sur tout le territoire, en soutenant l'offre documentaire et les actions de médiation.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Prêt de documents et de ressources : imprimés, sonores, audiovisuels, numériques en ligne.
- ✓ Catalogue en ligne des médiathèques du département avec possibilité pour les usagers d'effectuer des réservations et de faire venir les documents de leur choix dans leur médiathèque d'inscription par un système de navettes : <http://www.mediatheque66.fr/>
- ✓ Offre d'outils d'animation (expositions, valises thématiques, jeux et livres-jeux autour des auteurs, livres sonores, mobilier nomade...).
- ✓ Soutien, conseil et assistance technique ou logistique d'animations ou d'actions de médiation autour du livre et de l'offre culturelle.
- ✓ Programmation d'animations et de spectacles dans les médiathèques du département.

Médiathèque départementale :
04 68 53 44 82 - bdp66@cd66.fr



Le Département au service des communes et des intercommunalités



PATRIMOINE

Archéologie

OBJECTIF

Aider les collectivités à veiller à la préservation du patrimoine archéologique dans le cadre d'opérations d'aménagement.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Réalisation de diagnostics archéologiques.
- ✓ Conseil dans les projets d'aménagement.
- ✓ Conseil pour la gestion de collections archéologiques.

Service d'Archéologie départemental :

04 68 85 84 26 - at-archeologie@cd66.fr





PATRIMOINE

Archives

OBJECTIF

Aider les collectivités à gérer et conserver leurs archives.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Conseil aux collectivités sur la bonne gestion et conservation de leurs archives.
- ✓ Contrôle et validation des demandes de destruction d'archives
- ✓ Prise en dépôt des fonds communaux anciens.
- ✓ Prêt d'expositions itinérantes.

Archives départementales :

04 68 85 84 00 - archives@cd66.fr



Le Département au service des communes et des intercommunalités



PATRIMOINE

Conservation et restauration du patrimoine

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la connaissance, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine mobilier et maritime du département.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Réalisation d'inventaires et de traitements de conservation in situ des œuvres (espaces publics, édifices religieux).
- ✓ Restauration d'œuvres d'art (peinture et sculptures).
- ✓ Restauration et conservation de barques traditionnelles.
- ✓ Conseil aux communes pour la conservation et la valorisation de leur patrimoine mobilier.

Centre de conservation et de restauration du patrimoine :

04 68 85 89 40 - at-patrimoine@cd66.fr





PROTECTION DES TERRITOIRES ET DE LA POPULATION

Climat

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de projets favorisant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique et méthodologique dans l'élaboration, le suivi, la mise en œuvre partenariale et l'évaluation des Plans Climat Air Énergie Territoriaux.
- ✓ Appui renforcé sur le volet adaptation au changement climatique, par la transmission d'analyses prospectives à l'échelle communale, de l'évolution des canicules, de la baisse de l'enneigement, de la disponibilité en eau, des inondations, des incendies et de l'élévation du niveau de la mer.
- ✓ Aide à la conception d'un programme d'éducation et de sensibilisation du public et mise à disposition d'outils pédagogiques bilingues français-catalan (exposition sur l'adaptation au changement climatique, Escape game Climatic tac, jeu de 7 familles...).

Mission départementale Développement durable :

04 68 85 82 56 - developpement.durable@cd66.fr





PROTECTION DES TERRITOIRES ET DE LA POPULATION

Risque incendie de forêt

OBJECTIF

Aider les collectivités, EPCI et syndicats dans la maîtrise du risque incendie de forêt.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Information sur les aspects réglementaires et techniques relatifs à la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) en lien avec les services de l'état et le SDIS.
- ✓ Appui technique et administratif pour la mise en place d'équipements DFCI (pistes, points d'eau, tours à guet, etc.).

Service Environnement :

04 68 85 82 46 - at-environnement@cd66.fr





PROTECTION DES TERRITOIRES ET DE LA POPULATION

Risque inondation

OBJECTIF

Accompagner les communes, EPCI et syndicats mixtes de bassins versants dans la gestion du risque inondation.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique pour l'élaboration de stratégies globales et territorialisées.
- ✓ Mise à disposition d'informations techniques pour favoriser le partage des connaissances.
- ✓ Aide à la mise en cohérence avec les autres politiques publiques (État, Agence de l'Eau, Région, Département...).
- ✓ Appui technique en phase études et travaux : conseil à la définition des projets, aide à la consultation de prestataires, suivi des travaux (gestion des ouvrages ou aménagements hydrauliques, mises en conformité réglementaire...), etc.

Service Barrages-Hydraulique :

04 68 85 82 30 - at-eau@cd66.fr



Le Département au service des communes et des intercommunalités



RESSOURCES

Coopérations territoriales et transfrontalières

OBJECTIF

Accompagner les acteurs du territoire dans la réalisation de leurs démarches en matière de coopérations territoriales et transfrontalières.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Aide au développement de partenariats et à la concrétisation de projets.
- ✓ Mise en relation avec des partenaires potentiels et/ou institutions ressources des territoires transfrontaliers et méditerranéens.
- ✓ Mise en réseau des opérateurs.
- ✓ Facilitateur des coopérations transfrontalières - méditerranéennes menées par les acteurs du territoire.
- ✓ Aide au jumelage.

Direction Coopérations, fonds européens et ingénierie territoriale :

04 68 85 82 87 - at-europe@cd66.fr





RESSOURCES

Dialogue citoyen

OBJECTIF

Aider à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique et méthodologique dans la définition, l'élaboration et le suivi de projets de démarches de participation citoyenne.
- ✓ Animation de réunions territoriales de participation citoyenne.
- ✓ Mise en relation avec des partenaires potentiels et/ou institutions ressources étant déjà engagées dans des démarches participatives.
- ✓ Capitalisation de retour d'expériences des projets déjà engagés au sein des communes du département et/ ou dans d'autres départements.

Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovant :

04 68 85 82 72 - imaginelespo@cd66.fr



Le Département au service des communes et des intercommunalités



RESSOURCES

Égalité femmes-hommes

OBJECTIF

Promouvoir les droits des femmes, l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Mise à disposition gratuite d'outils-ressources dédiés à la promotion de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes et les stéréotypes sexistes, etc.
- ✓ Appui technique en matière de promotion d'une communication publique sans stéréotype de sexe.
- ✓ Veille juridique et réglementaire.

Mission Égalité :

04 68 85 80 83 - egalite@cd66.fr





RESSOURCES

Énergie

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la gestion de la transition énergétique.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Conseil au développement d'opérations sur les thématiques des énergies renouvelables et de la maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments.
- ✓ Aide au montage des plans de financement de projets.

Service Environnement :

04 68 85 82 13 - at-environnement@cd66.fr

- ✓ Aide à la valorisation de bâtiments exemplaires, écologiques et énergétiquement performants (organisation de visites, etc).
- ✓ Appui aux opérations d'éducation et de sensibilisation du public (animation de conférences et permanences sur le territoire pour apporter un conseil de proximité).

Service Environnement - Espace Info Energie :

04 68 85 82 18 - eie.66@cd66.fr





RESSOURCES

Formations Développement Durable

OBJECTIF

Accompagner les élu.es et leurs agent.es, acteurs.actrices essentiel.les du changement vers une action publique renforcée par le développement durable.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Temps de formation collective enrichi d'échanges et de retours d'expérience.
- ✓ Contenus et thématiques adaptés aux besoins formulés par les communes et EPCI.
- ✓ Lieu des formations délocalisées sur le département pour visites de terrain et témoignages.

A titre d'exemple, 15 formations pour 2020-2021 sur 7 thématiques différentes.

Offre à retrouver également sur le site du CNFPT :

Mission Développement Durable

04 68 85 82 56 - developpement.durable@cd66.fr



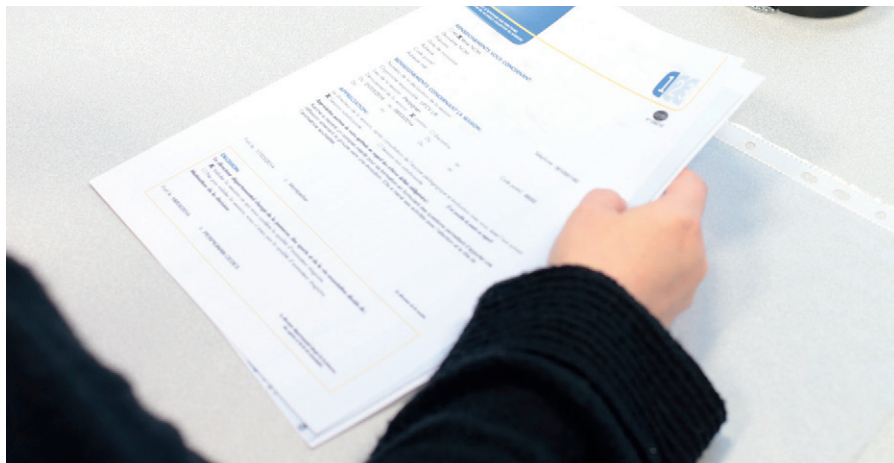


RESSOURCES

Ingénierie financière

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la conception et le financement de leurs projets.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui au montage administratif des dossiers.
- ✓ Aide au montage des plans de financement (conseil sur les opportunités de financement - européens et autres ; coordination des financements - clé de répartition).
- ✓ Mise en relation avec les partenaires potentiels ou institutions ressources.
- ✓ Information sur les appels à projets.
- ✓ Mise en réseau des porteurs de projets.
- ✓ Réalisation de l'interface entre le porteur de projet et les Autorités de gestion de programmes financiers.

Direction Attractivité et rayonnement des territoires :

04 68 85 82 81 - at-attractiviterayonnementterritoire@cd66.fr

Direction Coopérations, fonds européens et ingénierie territoriale :

04 68 85 82 87 - at-europe@cd66.fr





SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

Aide au recrutement des collectivités

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans le repérage de candidats et leur intégration dans l'emploi.

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Le Département a développé pour vous « Objectif Emploi 66.fr » : Cette solution simple, innovante, gratuite et adaptée à vos besoins vous met en contact avec des allocataires du rsa en recherche d'emploi. Vous publiez une offre d'emploi et la plateforme vous propose automatiquement des profils de candidats volontaires et motivés, au plus près de votre collectivité. Vous pouvez consulter les CV et contacter les candidats directement, sans intermédiaire. Dans le cadre des contrats aidés :

- ✓ Aide à la constitution des démarches administratives spécifiques aux contrats aidés,
- ✓ Aide au recrutement : prise en charge partielle de votre offre d'emploi avec la formulation et la diffusion au sein de la plateforme, la pré-sélection des candidats,
- ✓ Mise en place de plans de formation à l'attention des bénéficiaires de contrats aidés,
- ✓ Mise en place d'un accompagnement dans l'emploi personnalisé pour le salarié, tout au long de la durée du contrat.

Objectif Emploi 66 :

Service Retour à l'emploi : 04 68 85 85 15 - objectif-emploi66@cd66.fr

Contrats aidés : 04 30 19 25 71





SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

Insertion des publics fragilisés

OBJECTIF

Accompagner les porteurs de projets et/ou les collectivités dans leurs projets s'inscrivant dans le champ de l'insertion et de l'emploi des publics les plus fragiles.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Ingénierie projet (Insertion par l'Activité Economique - projets innovants - innovation sociale) :

- ✓ Appui technique à la structuration et à la mise en œuvre des projets d'insertion, notamment via la mise en réseau avec les différents acteurs concernés (publics ou privés).
- ✓ Information sur le volet réglementaire et financier.

Clause d'insertion :

- ✓ Appui technique et administratif dans la mise en place d'une clause d'insertion dans les marchés publics (repérage des opérations éligibles, suivi et évaluation de la démarche, rédaction des dossiers d'appel d'offres).
Site « objectif-insertion66.fr » : mise à disposition d'une base de ressources sociales et professionnelles en ligne, partenariales et actualisées (thématiques : Accès aux droits - Démarches professionnelles - Mobilité - Logement - Santé - Démarches financières - Démarches administratives et juridiques - Environnement familial).

Direction Insertion et Accès aux droits : 04 68 85 82 69 - at-insertion@cd66.fr





SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

Précarité énergétique

OBJECTIF

Lutter contre la précarité énergétique et aider à garantir le droit au logement pour tous.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Information et sensibilisation des professionnels pour aider au repérage des personnes en situation de précarité énergétique.
- ✓ Animation d'ateliers collectifs « Mieux vivre dans son logement » à l'attention de personnes vulnérables (maîtrise de l'énergie, éco-gestes, amélioration du confort...).

Mission départementale Développement durable :

04 68 85 82 56 - developpement.durable@cd66.fr





SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

Services au public innovants

OBJECTIF

Aider à l'émergence de projets innovants en faveur de l'amélioration de l'accessibilité des services au public



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique et méthodologique dans la définition, l'élaboration et le suivi de projets d'amélioration de l'accessibilité des services au public.
- ✓ Aide à l'émergence de nouveaux services au public (santé, usages au numérique, développement de l'itinérance des services publics...).
- ✓ Mise en réseau avec les institutions ressources afin de travailler à l'émergence de points multi-services, de Maisons France Service, d'espaces partagés numériques...
- ✓ Capitalisation de retour d'expériences des projets déjà engagés au sein des communes du département et/ou dans d'autres départements.

Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovant :

04 68 85 82 76 - schema.servicesaupublic@cd66.fr





SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

Services d'aide et de soins à domicile

OBJECTIF

Accompagner les Services d'aide à domicile (SPAAD, SPASAD) des CCAS ou CIAS dans leurs projets d'amélioration du service rendu et de structuration de l'activité.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique à l'amélioration du service rendu et à la structuration de l'activité.
- ✓ Appui sur le volet réglementaire et sur le volet budgétaire.

Cet accompagnement est réalisé après autorisation ou habilitation à l'aide sociale.

Service Maintien à domicile et gestion des droits :

04 68 85 86 56 - dir.pa-ph@cd66.fr





SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

Structure d'accueil de jeunes enfants

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la création de structures d'accueil et renforcer ainsi la dynamique départementale en matière d'accueil du jeune enfant.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui juridique et administratif en matière de création de structures d'accueil, réglementation, procédures d'instruction de dossiers...
- ✓ Appui technique portant sur l'adéquation et la sécurité des locaux, les conditions de fonctionnement, sur l'effectif et la qualification du personnel.
- ✓ Soutien à la création d'emplois des agents de la structure d'accueil.

Service Protection maternelle et infantile :

04 68 85 87 40 - allomaje@cd66.fr



LE DÉPARTEMENT

AU SERVICE DES COMMUNES

& DES

INTERCOMMUNALITÉS



NOS AUTRES BROCHURES



LE DÉPARTEMENT

AU SERVICE DES COMMUNES

& DES INTERCOMMUNALITÉS



LE DÉPARTEMENT
AU SERVICE DES COMMUNES
& DES INTERCOMMUNALITÉS



CONTACT

Direction Coopérations, Fonds européens, Ingénierie territoriale

04 68 85 82 75

appuistechnique@cd66.fr



leDépartement66.fr

Le Département agit pour l'avenir des Pyrénées-Orientales